

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT

LPO BLAISE PASCAL SEGRE

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DU 6 février 2024

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 24/01/2024

Présidence de : M. LENOIR Jean, Proviseur

Quorum : 16

Nombre des présents : 18

Nombre d'excusés : 5

Nombre d'absents non excusés : 5

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	Numéro d'acte
1 - Adoption PV CA du 21/11/2023	Vote	4	47
2 - Dotation Globale Horaire rentrée 2024 Ouverture/Fermeture de postes à la rentrée 2024			
- LGT	Vote	4 et 5	48
- SEP	Vote	5	46
3 - Affaires financières :			
- Contrats et conventions	Vote	6	45
- Sorties / Accueils / voyages scolaires	Vote	6	44
- Guide des voyages	Vote	7	43
4 – Information dans le cadre de la sécurisation scolaire /		7	/
5 - Questions diverses		7	/

Signatures



Jean LENOIR

Le secrétaire de séance



Julien Quéniart

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 06 février 2024

QUALITE			TITULAIRES			SUPPLEANTS			
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	LENOIR Jean	P						
	Proviseur adjoint	CANIZARES Anne	P						
	Adjoint Gestionnaire	POTTIEZ Olivier		A					
	CPE	MONSIMERT Cécile	P						
	DDFPT	CHEVRÉ Gaël	P						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	MAUSSION Patricia		A		MARION Roland			
	Collectivité de rattachement	RIOU Yamina	P			VÉRON Céline			
	Groupement de commune	MOUILLÈRE Sandrine			E				
	Commune siège	GUINEHEUX Christophe	P						
Personnalité qualifiée		BORDAS Frédérique			E				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	GAUGUET Christelle			E	ORSONNEAU Charly			
		COHEN Julie	P			GENDRY Francette			
		BILLAUD Pierre	P			LECUYER Emmanuelle			
		AUVINET Ludovic	P			LEROUEIL Marie-Sophie			
		AUROY Vanessa	P			BOUGOUIN Julie			
		MENARD Laurent	P			BRASSEUR Gaële		P	
		CLAVIER Delphine	P			MERIOUA Mohamed			

Parents d'élèves et élèves	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	CAPPE Laurent	P	BLIN Aline
		CHOTARD Isabelle	P	CHARDON Carole
		PERRAULT Mickaël	P	
	Elus parents d'élèves	CORRIA Karine		E
		BOMME Olivier	P	
	Elèves	MONNIER Marina	P	
		BRUNY Mathilde		E
		CAVALIN Yohan	A	GOURDON Malo
		MELINARD Dyana	A	GUILLEVIN Caitlyn
		DOLOIR Mélissa	A	SAUTJEAU Isoline
	MAGDELEINE Jahvinna	A	MATRAS Adélaïde	
	BOUTEILLER Frédéric	P		

Le quorum étant atteint, M. le proviseur débute le C.A. à 18h17. Le nombre de votants est de 18.

1 - Adoption du procès-verbal du CA du 21/11/2023

Votants : 18

- Pour : 17

- Contre : 0

- Abstention : 1

Acte N° 47

Un point d'information est fait par M. le Proviseur concernant le départ de M. Pottiez gestionnaire qui a obtenu une mutation sur le poste d'agent comptable du lycée Pierre et Marie Curie de Château-Gontier ainsi que sur la présence de Mme Loriane Souffre, professeure documentaliste stagiaire qui a souhaité assister au CA pour compléter sa formation mais qui n'interviendra pas dans les échanges.

L'ordre du jour a été simplifié par rapport à celui qui avait été transmis avec les parties 3 et 5, concernant le guide voyages et la semaine de l'égalité filles/garçons, regroupées au sein des affaires financières.

Arrivée de Mme Clavier à 18h18. Le nombre de votant passe à 19

2 - Préparation rentrée 2024 : ouverture et/ou fermeture de postes

Monsieur le Proviseur présente les éléments concernant la préparation de la rentrée 2024 :

La DGH ou Dotation Globale Horaire est l'enveloppe budgétaire (en heures postes et heures supplémentaires hebdomadaires) adressée par les services des moyens aux établissements scolaires du 2nde degré pour préparer la rentrée 2024.

Cette enveloppe est calculée à la structure (nombre de classes avec des seuils à 35 par classe pour le LGT et des seuils à 15 élèves max en secteur de la production et à 18 ou 35 max en secteur des services) et comporte des heures postes, nommées HP, et des heures supplémentaires annuelles, nommées HSA. Leurs répartitions prévisionnelles se fait via un tableau de répartition des moyens par discipline qui a été présenté en conseil pédagogique le mardi 30 janvier. Ces TRMD sont provisoires et nécessiteront des travaux ultérieurs pour aboutir à une forme plus définitive qui sera soumise au CA de la fin d'année scolaire.

Le CA doit se prononcer aujourd'hui sur la fermeture ou l'ouverture de postes à la rentrée 2024.

Mme Canizares présente la DGH pour la partie Générale et Technologique. Pas de prévision de fermeture de poste, ni d'ouverture. Le tableau de répartition des moyens par discipline présenté aux membres du CA a été préalablement discuté lors du conseil pédagogique du 30 janvier. C'est une version de travail qui sera ajustée selon l'évolution des effectifs sur le niveau 2nde et des choix de spécialités sur les niveaux 1^{ère} et Terminale.

Précisions apportées par Mme Canizares :

Le choix des spécialités des élèves de seconde impacte directement le nombre de groupes de spécialité qui doivent être créés ou supprimés en première.

1ere GT : 143 élèves en filière générale, 21 élèves 1STMG, 19 élèves 1STI2D. On prévoit donc le nombre de groupes de spécialité en fonction du nombre d'élèves auquel on peut s'attendre. Ces éléments ne seront définitifs qu'au mois de juillet.

En Terminale GT : Les abandons de spécialité impose la structure à venir : 3 gr. en SVT, 2 gr. en SP, etc...

En fonction des groupes imposés, on obtient le nombre d'heures nécessaires pour les enseignements : les besoins. Pour certaines disciplines, les heures postes sont insuffisantes et imposent un nombre d'HSA trop important au regard du nombre de collègues pouvant les absorber. On crée alors des blocs

de moyens provisoires qui seront affectés soit à un enseignant contractuel, soit à un titulaire sous forme de complément de service rendu. Par exemple, nous avons un BMP de 9h en sciences physiques, de 4,5h en SVT, de 4h en EPS, etc.

18h45 : Arrivée de M. Pottiez qui ne participe pas au vote.

Le nombre de classe :

5 classes de première générale pour l'année prochaine (au lieu de 4).

4 terminales générales.

1 classe pour les séries technologiques et par niveau en première et terminale.

Madame Canizares explique la répartition des groupes et les besoins exprimés pour le LGT qui vraisemblablement s'approchent des dotations.

Les situations peuvent évoluer en fonction des effectifs définitifs.

Il est proposé au vote des membres du CA la non fermeture et la non ouverture de poste sur la voie Générale et technologique à la rentrée 2024.

Votants : 19

- **Pour : 19**

- **Contre : 0**

- **Abstention : 0**

Acte N° 48

Arrivée de M. Pottiez qui ne participe pas au vote.

M. Lenoir présente la DGH pour la partie Professionnelle. Il y a un différentiel d'une dizaine d'heures par rapport à la DGH de la rentrée précédente du fait de la réforme de la voie professionnelle qui a revu à la baisse la grille horaire élèves pour les 2^{nde} (- 1 heure) et 1^{ère} (- 1,5 heure) alors que celle des élèves de terminale gagne 1 heure hebdomadaire.

Les alignements sont évités en 2PRO. Un effort est prévu pour les classes de seconde. Pour compenser cette surconsommation, il faut prévoir des alignements.

Pas de prévision de fermeture de poste, ni d'ouverture. Le tableau de répartition des moyens par discipline présenté aux membres du CA a été préalablement discuté lors du conseil pédagogique du 30 janvier. C'est une des versions de travail envisagées. Un travail collectif en fin d'année avant le dernier CA permettra de proposer au vote une proposition de répartition des moyens par discipline. Un travail important reste à accomplir pour gérer au mieux la marge d'autonomie et permettre aux collègues qui le souhaitent d'animer leurs cours avec des effectifs limités. Les collègues qui le souhaitent pourront également prendre des parts de pacte, notamment pour permettre davantage de séances en effectifs réduits.

Mme Brasseur indique que certains cours du LGT ont des effectifs plus faibles que ceux de la SEP. Ce qui ne semble pas logique. Les cours en 3PM devraient tous être dédoublés.

Il est proposé au vote des membres du CA la non fermeture et la non ouverture de poste sur la voie Professionnelle à la rentrée 2024.

Votants : 19

- **Pour : 19**

- **Contre : 0**

- **Abstention : 0**

Acte N° 46

3 - Affaires financières

3.1 - Contrats et conventions

En l'absence de M. l'adjoint gestionnaire, c'est M. le Proviseur qui présente les contrats et conventions soumis à la signature du chef d'établissement.

Quelques problèmes sont relevés :

- 90% du montant de l'EEP payé **par l'Etat**.
- 22 au 26 août 2024 pour l'accueil des personnels du festival V & B.

Votants :

- **Pour : 19**

- **Contre : 0**

- **Abstention : 0**

Acte N° 45

3.2 - Sorties / Accueils / Voyages scolaires

M. le Proviseur présente les nouveaux voyages et sorties scolaires.

Il précise le contenu des nouveaux projets de sorties et voyages :

- Une actualisation concernant le séjour de deux jours avec nuitée aux Herbiers (Parc Puy du fou) pour les élèves de 2AGO : concerne les dons et subventions (pas de modification pour la participation familiale)
- Une sortie concernant les élèves de 3PM pour découvrir les filières des lycées professionnels angevins (LP Simone Veil et Narcé). Pas de participation financière demandée aux familles.
- Une visite d'entreprise dans le cadre du dispositif « Made in Angers » pour les élèves de 1STMG. Pas de participation financière demandée aux familles.
- Le projet de « Semaine de l'égalité fille-garçons » qui permettra de proposer différentes activités sur la thématique tout en faisant participer les élèves du lycée belge rencontrés en décembre dernier lors du voyage organisé par M. Réaumont.

Suite au voyage des élèves de l'option DGEMC à Bruxelles en décembre, nous accueillons un groupe d'élèves et de professeurs belges (9 ou 10 personnes) qui viennent en France avec le projet d'étudier la façon dont on s'occupe de l'égalité filles / garçons dans notre établissement. Ce sera l'occasion de construire une semaine autour de cet échange, de fédérer ce qui se fait déjà et d'inventer des moments nouveaux pour placer cette thématique au centre du Lycée.

Une série d'activités, encadrées par une dizaine de personnels du lycée, auront lieu durant la semaine de 17 au 22 mars 2024 : deux sorties à Angers, des interventions de différentes associations et la venue de Mme Riou (élue à la région et maire d'Erdre en Anjou) le mardi 19 mars pour l'inauguration des nouveaux noms de salles de classes. Le budget prévu actuellement est de 1231 € répartis entre la MDL (220 € d'achat de jeu et d'organisation d'un concert), l'enveloppe Erasmus+ (250€ à charge de l'établissement belge et 250€ sur nos crédits Erasmus) et les crédits éducatifs d'autonomie du lycée (511€).

Mme Brasseur demande pourquoi les sorties 3PM ne sont pas payées par la taxe d'apprentissage. M. Lenoir indique que c'est en fin d'année qu'un équilibre est réalisé entre TA et budget lycée.

M. Guineheux : Pourquoi la sortie aux Herbiers a tant augmenté : M. Clavier précise que les transports ont fortement augmenté. Mais des actions ont été faites par les élèves.

Votants : 19

- **Pour : 17**

- **Contre : 0**

- **Abstention : 2**

Acte N° 44

M. Guineheux quitte le CA à 19h58.

M. Lenoir évoque le guide des voyages avec les modifications suivantes :

Quand il y a une nuitée, il faudra s'assurer qu'un accompagnateur soit formé aux premiers secours sauf si le lieu d'hébergement dispose de personnels formés.

Le choix du nombre d'accompagnateurs revient au chef d'établissement.

Au moins un voyage sur l'ensemble de la scolarité obligatoire pour chaque élève.

Une carte vitale OU une carte européenne d'assurance maladie est obligatoire.

Votants : 19

- **Pour : 19**

- **Contre : 0**

- **Abstention : 0**

Acte N°43

4 - Information dans le cadre de la sécurisation scolaire

Monsieur Le Proviseur rappelle la situation de l'établissement au regard de la sécurisation scolaire :

- Posture VIGIPIRATE « sécurité renforcée risque attentat » à compter du 15 janvier
- Diagnostic de sécurité à jour
- Exercice PPMS attentat intrusion réalisé le 8 décembre 2023

Le portail petit portail sera verrouillé avec une chaîne.

5 – Questions diverses

Deux questions diverses ont été transmises par la liste inter-syndicale des personnels d'enseignement :

- 1) « Serait-il possible de faire passer les heures BTS sur la DGH SEP (pour les collègues concernés) afin que nous puissions bénéficier des pondérations, et que nous ne soyons plus obligés de faire ces heures obligatoirement en heures sup ? cela se fait dans déjà bcp d'autres établissements. »
Réponse : La dotation pour les BTS est toujours liée à celle du LGT. Certaines heures sont en HP mais une partie est en HSA.

Le BTS est budgétisé sur le LGT. L'enveloppe HP de la dotation du LGT n'est pas suffisante pour qu'un enseignant de la SEP puisse en bénéficier. Donc ce n'est pas possible.

- 2) Quelle suite concernant la question de l'agrandissement du local vélo, quelle est la position du service Patrimoine de la Région ?
Le point a été transmis à la Région lors de revue de gestion immobilière du 16 janvier dernier.

Nous sommes dans l'attente d'un retour.

M. Bommé remercie M. Chevré pour son travail de collaboration avec le lycée Paul Emile Victor d'Avrillé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président clôt le conseil d'administration à 20h10.